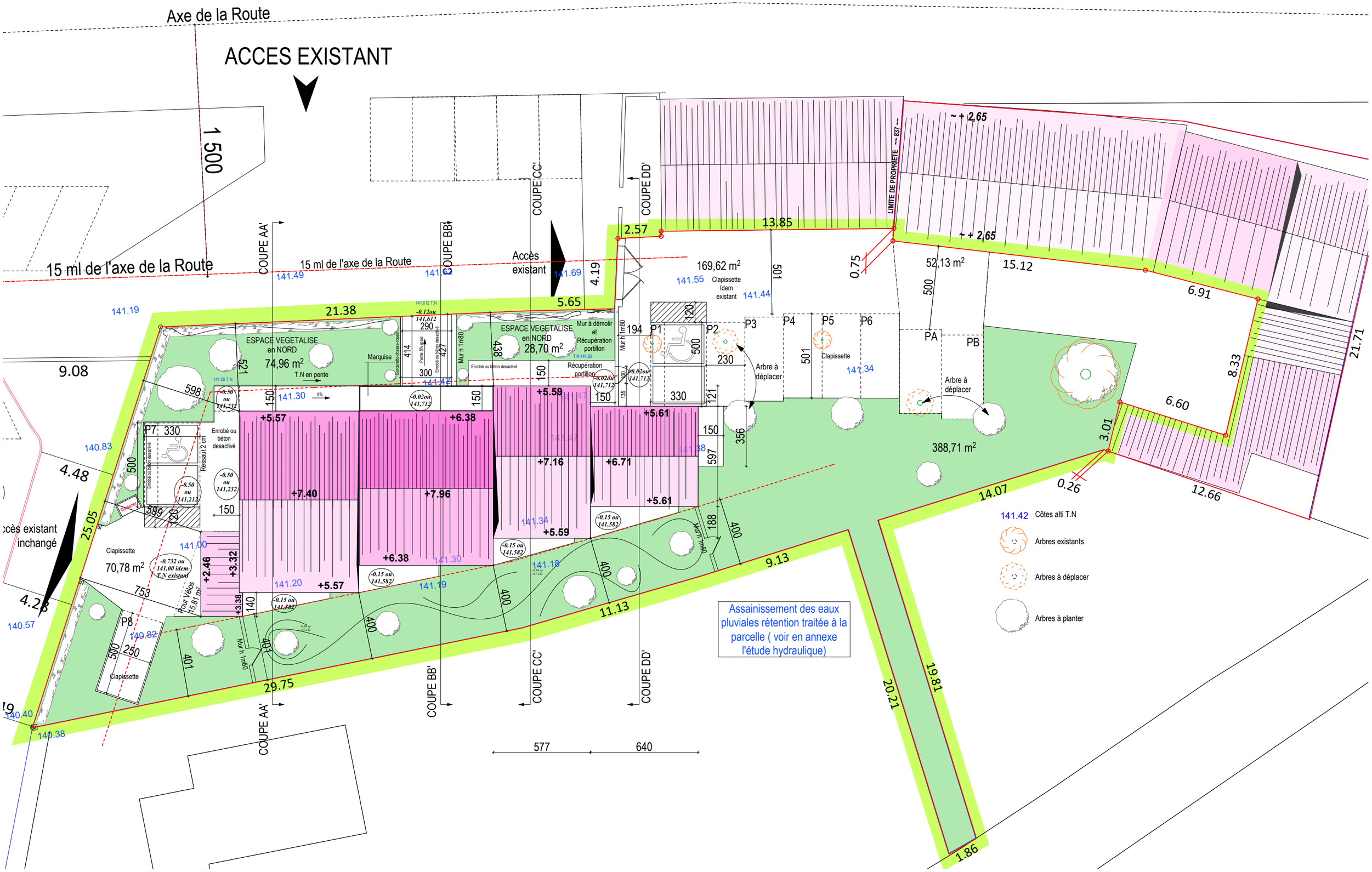

LES PLANS CI-DESSOUS SONT DES PLANS DESSINES EN VUE DE L'OBTENTION DES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES, ILS NE SONT EN AUCUN CAS DES PLANS POUVANT SERVIR DIRECTEMENT DE PLANS DE MISE EN OEUVRE SUR LE CHANTIER; LE MAITRE D'OEUVRE NE FOURNIT AUCUNE PRECRIPTION SUR LES CARACTERISTIQUES ET LA MISE EN OEUVRE DES OUVRAGES STRUCTURELS. UNE ETUDE REALISEE PAR UN BUREAU D'ETUDE SPECIALISEE SERA NECESSAIRE.

PLAN de MASSE	Plans de Principe	PC
ETAT FUTUR	Ech: 1/200ème	2g